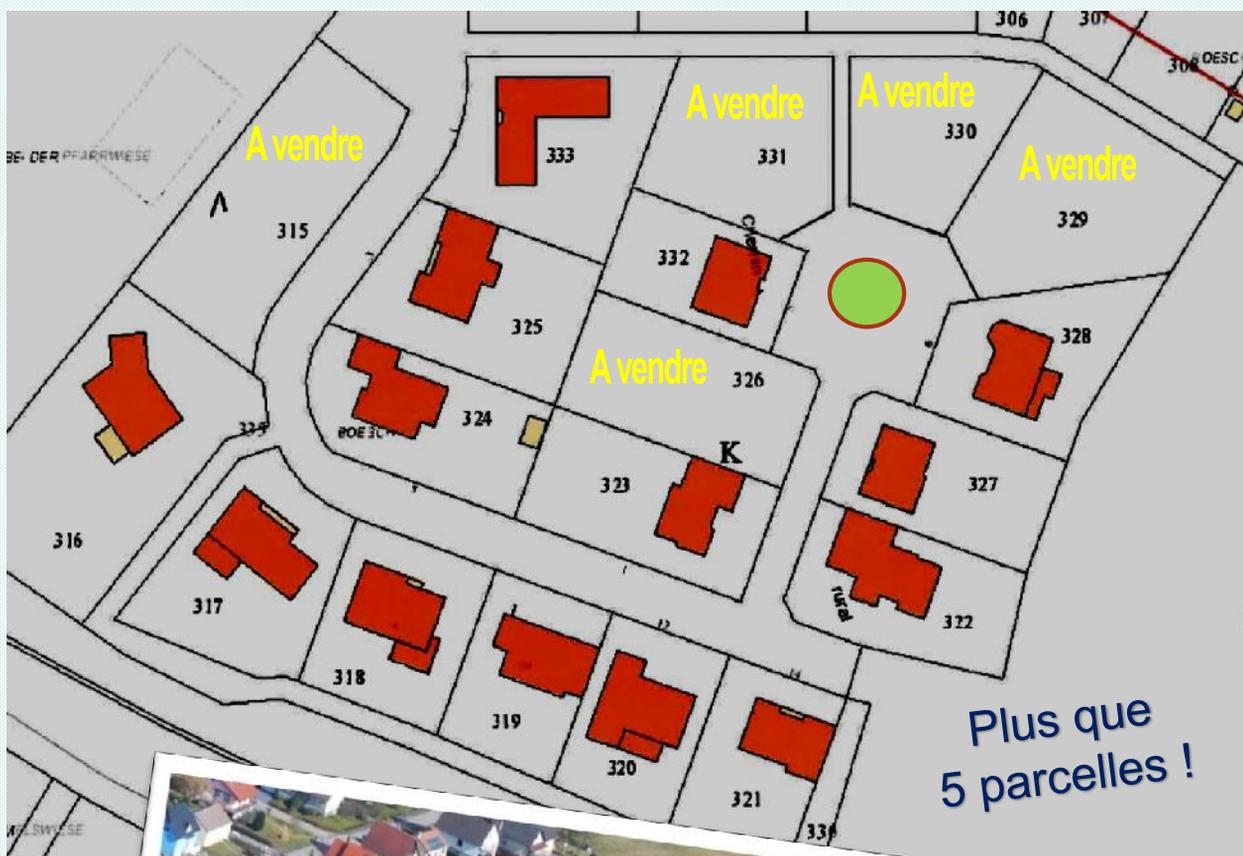


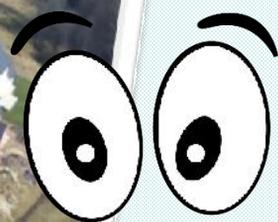
Le journal de la Commune d'ENCHENBERG



Lotissement Les Marguerites Arpentage modifié pour une meilleure implantation des maisons



Venez vous renseigner en mairie !



Edition de mars 2019

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi **fermée le matin** - 14h à 17h
Mardi 9h à 12h - 14h à 17h
Mercredi **fermée**
Jeudi 9h à 12h - 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h - 14h à 17h

PERMANENCE DES ELUS :

Le **vendredi de 17h à 19h**
M le Maire reçoit également sur RDV, s'adresser au secrétariat de la mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE REMBLAI DE LA COMMUNE :

	MERCREDI	SAMEDI
Du 6 avril au 25 mai 2019		14h à 18h
Du 1 juin 2019 au 28 septembre 2019	17h à 19h	14h à 18h
Du 5 octobre au 26 octobre 2019		14h à 18h

Seuls les dépôts de matériaux inertes sont acceptés.
La clé ne sera plus remise aux administrés en dehors des heures d'ouverture.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH-lès- BITCHE et BITCHE

Présenter impérativement la carte Sydème
HORAIRES D'ETE : du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi **fermée** - 14h à 18h
Mardi 9h à 12h - 14h à 18h
Mercredi 9h à 12h - 14h à 18h
Jeudi 9h à 12h - 14h à 18h
Vendredi 9h à 12h - 14h à 18h
Samedi 9h à 12h - 14h à 18h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi très tôt. Veuillez sortir votre poubelle la veille.

HUILES USAGEES ET BATTERIES :

A déposer à la **déchetterie de Rohrbach-lès-Bitche**

CONTENEURS A VERRES, CHAUSSURES ,VETEMENTS:

Au parking de la maison des arboriculteurs situé en face de l'ancienne gare Snf.

RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE :

Dans le **hall de la mairie** aux heures d'ouverture

CABINET DU MEDECIN Alain STEIER

☎ 03 87 96 40 53

Lundi 8h30 - 11h
Mardi matin sur RDV / 18h à 20h
Mercredi 8h30 - 11h / 17h à 19h
Jeudi 8h30 - 11h / 17h à 19h
Vendredi fermé
Samedi 9h - 11h

AGENDA

Dimanche 7 avril 2019

Bourse aux vêtements d'enfants organisée par l'association La Buissonnière à la salle polyvalente.

Du Vendredi 19 avril au dimanche 21 avril 2019

Finale championnat de France canin organisée par le Club canin à la salle polyvalente, au terrain de football ainsi que sur le site du club canin.

Mercredi 1^{er} mai 2019

Pèlerinage et messe en plein air à la chapelle Sainte Vère. Petite restauration sur place.

Mardi 7 mai 2019

Distribution de sacs multiflux à la salle polyvalente de 13h30 à 19h par le Sydème.

Mercredi 8 mai 2019

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 avec dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts.

Samedi 11 mai 2019

Journée portes ouvertes à l'occasion des 10 ans du Foyer d'accueil médicalisé Fleur de Vie.

Dimanche 26 mai 2019

Elections européennes. Documents nécessaires pour voter : votre carte d'identité ainsi que votre nouvelle carte électorale.

Jeudi 30 mai 2019

Soirée pizzas-flammes organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Montbronn-Enchenberg à la salle polyvalente.

Samedi 22 juin 2019

Tournoi franco-allemand de tennis de table organisé par l'association TT Petit Réderching-Enchenberg à la salle polyvalente.

Vendredi 28 juin 2019

Kermesse de l'école organisée par l'association La Buissonnière à la salle polyvalente

Samedi 13 juillet 2019

Fête nationale et 50^{ème} anniversaire du jumelage Enchenberg/Hangard organisée par le Comité de jumelage et la Commune sur le parking de l'école.

Du 22 juillet au 9 août 2019

Centre aéré à la salle polyvalente organisé par Loisirs et Jeunesse de Rohrbach-lès-Bitche.

JOURNAL DE LA COMMUNE D'ENCHENBERG

MARS 2019

MAIRIE - 25 Rue Centrale 57415 ENCHENBERG

☎ 03 87 96 38 78 FAX 03 87 96 35 57 Site: www.enchenberg.fr

Nouvelle adresse courriel: mairieenchenberg@gmail.com

Directeur de publication: M FATH Bernard, le Maire

Conception et réalisation: Mme MEHLINGER Monique, secrétaire adjointe

Impression: Druckerei GABRIEL de Pirmasens (Allemagne)

Photos: M BICHLER Laurent

Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement à 590 exemplaires.



Edito du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après une période hivernale relativement clémente, nous voici déjà bien avancés dans cette nouvelle année 2019 que je vous souhaite belle et pleine de réussite. Je suis heureux, chers concitoyens, de reprendre contact avec vous au travers de ce nouveau bulletin communal.

Cette saison hivernale aura été ponctuée par le grand mouvement national appelé « les gilets jaunes » et on constate bien que les Français, exaspérés pour certains par la baisse du pouvoir d'achat et pour d'autres par la hausse des prélèvements sociaux et impôts, sont à la recherche d'un « vivre économiquement mieux » dans une société désirée plus juste, plus sécurisante où la richesse nationale serait mieux répartie. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à Enchenberg au Grand Débat National initié par le Président de la République au travers du cahier de doléances. Dans les pages qui suivent vous découvrirez la restitution synthétique des remarques et des propositions qui ont été exprimées.

Le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui va remplacer notre PLU a été arrêté par le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Pays de Bitche. Après la période de consultation auprès des Personnes Publiques Associées, ce projet de PLUi va être soumis à l'enquête publique vers les mois de juin à juillet 2019. Ce document est très important pour l'avenir de l'urbanisation de toutes les communes du Pays de Bitche. Je tiens à remercier les habitants d'Enchenberg qui ont soulevé des réflexions et émis des propositions quant au document qui concernera notre village. J'insiste néanmoins auprès de toute la population de consulter ce document lors de l'enquête publique qui aura lieu en mairie afin de pouvoir y apporter éventuellement des ajustements mineurs.

Depuis quelques temps les ventes des derniers terrains à bâtir au lotissement « Les Marguerites » stagnent alors qu'il reste encore cinq beaux terrains disponibles. Je voudrais préciser qu'afin d'améliorer leur commercialisation et de faciliter l'implantation des maisons sur ces terrains un arpentage complémentaire a été réalisé permettant aux constructeurs de disposer davantage de linéaire en façade. Aussi, je vous sollicite, chers concitoyens, en votre qualité « d'ambassadeurs » de notre village de faire la publicité autour de vous sachant que le prix HT de 3.300 €/l'are est très attractif pour de belles surfaces allant de 8 à 12 ares.

La gestion environnementale portant sur le stationnement de carcasses de voitures dans plusieurs cours privées me tient tout particulièrement à cœur et je vais insister auprès de leur propriétaire afin qu'ils fassent l'effort de les faire enlever pour rendre plus accueillants certains secteurs de notre village. A propos de stationnement de véhicules sur les parkings publics de la commune il faut savoir que le Conseil Municipal vient de souscrire une convention avec un garage agréé pour procéder à l'enlèvement des véhicules qui seraient garés durant de trop longues périodes sur le même emplacement et « qui ne bougent plus ». Les frais de mise en fourrière et de garde seront à la charge du propriétaire du véhicule.

Cette procédure d'enlèvement de voitures vaut aussi pour les véhicules qui seraient garés en permanence sur les trottoirs et qui obligent les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants à contourner ledit véhicule par la route au risque de se faire renverser.



Edito du Maire



Il m'est très agréable de vous informer de la création d'un « chemin d'excellence » initié par la Communauté des Communes qui sera géré par le Club Vosgien. Un banc public a été installé sur le parcours au lieudit « Mansfeld » qui reprend l'ancien sentier emprunté par les « anciens cristalliers » menant à St. Louis Les Bitche.

La préparation budgétaire 2019 a commencé pour la dernière année de cette mandature municipale. Aussi le budget sera consacré au financement de l'achèvement du projet « phare » de la municipalité qui concernait essentiellement les travaux de voirie. La voirie « Rue de la Chapelle » est notamment au programme et les travaux pourront démarrer dès que l'été et l'élagage des arbres bordant la rue auront été réalisés. La finition de la Rue de Guisberg sera réalisée dès après l'achèvement des travaux de mise en place de la station de relèvement des eaux usées réalisés par le SDEA.

Au programme budgétaire figurent aussi les travaux de remplacement du survitrage des baies vitrées côté nord de l'église. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise VERRISSIMA de Goetzenbruck.

Un dossier de subvention a également été déposé auprès de la Sous-Préfecture dans le cadre de la DETR portant sur les économies d'énergie et concerne la rénovation de l'ensemble du réseau d'éclairage public de notre village. Les anciennes lampes de type néon seront supprimées et seront remplacées par des lampes à LED. Ces travaux de modernisation permettront de générer un gain d'électricité d'environ 29 % sur la facture annuelle d'électricité.

Nous fêterons cette année le 50^{ème} anniversaire du jumelage entre Enchenberg et Hangard et je voulais d'ores et déjà vous annoncer que ces festivités auront lieu le samedi 13 juillet 2019 associées aux manifestations patriotiques de la Fête Nationale. J'aurai plaisir à vous communiquer le programme détaillé dans le prochain bulletin municipal.

Je tiens à remercier tous les acteurs du monde associatif, l'ensemble des bénévoles qui œuvrent et travaillent gratuitement pour le bien commun, le conseil municipal, mes adjoints ainsi que le personnel communal pour leur implication et leur investissement dans leurs missions respectives ainsi que vous toutes et tous qui soutenez et les projets communaux et les associations au travers de leurs manifestations.

Je voudrais également m'associer à vous tous pour souhaiter un bon rétablissement à toutes les personnes qui sont actuellement malades.

Merci de votre attention dans la lecture de ce bulletin communal qui détaille aussi le calendrier des prochaines manifestations.

Votre Maire, Bernard FATH



ETAT CIVIL 2018

4 mariages



18 mai 2018  Fernand BURLETT et Denise MARINI
9 juin 2018  Julien GREBIL et Claudia SCHMITT
11 août 2018  Jérémy HUY et Samantha D'AGNOLO
25 août 2018  Sébastien HUBER et Sabine REIMEL
....Tous nos meilleurs vœux de bonheur.

16 Décès + 4 hors commune



† 24 Décembre 2017	Augusta SCHWARTZ épouse HAENEL	INGWILLER
† 9 Janvier 2018	Claude BOULLIUNG	ENCHENBERG
† 19 Janvier 2018	Lidwine HOLLVEQUE épouse BURGUN	FREYMING MERLEBACH
† 27 Janvier 2018	Irène FATH veuve HELMER (Hors commune)	DIEMERINGEN
† 4 Février 2018	Romain SCHWARTZ (Hors commune)	SARREGUEMINES
† 18 Février 2018	Albert RIMLINGER	SARREGUEMINES
† 1er Mars 2018	René GRIESBACH	SARREGUEMINES
† 1er Mars 2018	Marie SCHWARTZ veuve WEYANT	ROHRBACH-Lès-BITCHE
† 21 Avril 2018	Marcel HEIDELBERGER	ENCHENBERG
† 24 Avril 2018	Lucie DAHLEM veuve LUTZ	MONTBRONN
† 28 Avril 2018	Marie WEINLAND veuve NEU (Hors commune)	BITCHE
† 1er Juin 2018	Anne HUBER (Hors commune)	BITCHE
† 5 Juin 2018	Germaine SCHWARTZ	SARREGUEMINES
† 16 Juin 2018	Joseph Ambroise VOGEL	FORBACH
† 19 Juillet 2018	Jean-Marie SCHAMPION	ENCHENBERG
† 1er Août 2018	Marcel WEISSENBACHER	ENCHENBERG
† 9 Août 2018	André VALDENAIRE	STRASBOURG
† 15 Août 2018	Marceline FATH	ENCHENBERG
† 4 Octobre 2018	Julie GABENESCH veuve KREBS	BITCHE
† 12 Octobre 2018	Yves KRAFT	ENCHENBERG

....Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles.

9 naissances en 2018



Evan DUMONT
né le 2 juin 2018
fils de Bryan DUMONT
et
Pauline LOESCH



Anatole BURGUN
né le 9 septembre 2018
fils de Grégory BURGUN
Et
Anne PFEIFER

3 garçons



Paul GABENESCH
né le 15 décembre 2018
fils de Mike GABENESCH
et
Adeline BALVA



Cléofa JULLIEN JAFFRES
née le 13 janvier 2018
fille de Anthony JULLIEN
Et
Anne JAFFRES



Elise HOFFMANN
née le 11 avril 2018
fille de Pierre HOFFMANN
et
Laetitia ALBRECH

Emma COLOMBO
née le 27 avril 2018
fille de Cyrille COLOMBO
et
Shanone GEOFFREY

6 filles



Lily WALTER
née le 13 juin 2018
fille de Marc WALTER
et
Stéphanie PFEIFER



Mathilde LAUBACHER
née le 12 décembre 2018
fille de Matthieu LAUBACHER
et
Laura BURGUN

Camille KREMER
née le 17 mai 2018
fille de Yannick KREMER
et
Sabrina LANG



INFOS A LA UNE



Revenus de chasse 2018

Attention!

Avis aux propriétaires de terrains sur le ban d'Enchenberg.

Les propriétaires de terrains situés sur le ban communal d'Enchenberg sont avisés publiquement que le produit financier de la location de la chasse communale de l'année 2018 est disponible.

Le versement de ce revenu se fait **uniquement par virement bancaire**. Pour cela il suffit de transmettre un RIB (relevé d'identité bancaire) à la trésorerie de Bitche en indiquant *pour revenus de la chasse du ban d'ENCHENBERG*.

A noter que le RIB transmis sera conservé par la trésorerie pour les versements du revenu des années suivantes. En cas de changement de coordonnées bancaires un nouveau RIB devra être remis à la trésorerie de Bitche.

Nim Plats asiatique et français
 Restauration à emporter
 nems, beignets de crevettes, buffet thaï, etc...
 (sur commande)
 41 Rue de Lemberg
 57415 ENCHENBERG
 Tél: 06.89.65.80.66

Permanences sacs multiflux à ENCHENBERG

La prochaine dotation de sacs multiflux aura lieu le **MARDI 7 MAI 2019**

À la salle polyvalente

De 13h30 à 19h

Profitez des permanences pour déposer vos anciennes paires de lunettes, vos piles usagées et vos radiographies.



Dépannage sacs multiflux

En dehors des permanences du Sydème, il est possible de se procurer des sacs multiflux au siège de la Communauté des Communes du Pays de Bitche, 4 Rue Général Stuhl à Bitche, les

→ **Mardis et Jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h** avec présentation de la carte sydème..



Pesticides interdits

Au 1er janvier 2019, est entrée en vigueur la loi Labbé pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Pour accompagner cette interdiction, l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) lance une campagne de communication autour du message « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète ».

Des solutions alternatives existent ! Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel est un jardin plus résistant !

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Attention!

RAPPEL VOS PESTICIDES EN POINTS DE COLLECTE OU EN DÉCHETTERIE !

Bidons, bouteilles, flacons, spray, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés, ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle ni les déverser dans les canalisations.



Carte nationale d'identité et passeport

Pour faire ou refaire sa carte d'identité ou son passeport, il faut s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil (Bitche: 03 87 96 00 13, Sarralbe: 03 87 97 80 17, Sarreguemines: 03 87 98 93 00).

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeport sont traitées sur rendez-vous. Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>.

Renseignements sur le site :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Achat du timbre électronique

Depuis le 1er janvier 2019, le timbre fiscal est fourni **uniquement** sous la forme électronique.

Il peut être acheté en ligne sur les sites: timbres.impots.gouv.fr ou

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21258>

mais également dans un bureau de tabac équipé de l'application.

Prix du timbre pour Adulte: 86 €

Mineurs de + de 15 ans: 42€

Mineurs de - de 15 ans: 17€

INFOS A LA UNE



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)



Compétente en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement de son territoire, la Communauté des Communes du Pays de Bitche est en train de se doter de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Les avis recueillis dernièrement par les particuliers ainsi que par les 46 communes ont été analysés par le bureau d'étude en charge de l'élaboration du Plui. Un bilan de concertation du zonage, du règlement et de l'orientation d'aménagement et de programmation a été établi par délibération du Conseil communautaire en date du 21/02/2019. Ce bilan a été transmis pour avis aux personnes publiques associées ainsi qu'aux conseils municipaux des 46 communes, lesquels auront 3 mois pour statuer. Il s'en suivra par la suite à l'ouverture d'une enquête publique (sur 1 mois) à laquelle tous les particuliers des 46 communes sont invités à donner leur nouvel avis avant d'être définitivement adopté.



Inscription sur les listes électorales

Désormais c'est le répertoire électoral unique tenu pas l'INSEE qui recense en temps réel l'ensemble des électeurs de manière nationale et permanente.

Attention! A compter de 2019, les modalités d'inscription changent

Entré en vigueur au 1er janvier 2019, le REU permet désormais aux électeurs de s'inscrire toute l'année. Pour les élections européennes du 26 mai prochain, le délai d'inscription sur les listes électorales est fixé au 31/03/2019. **Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars de 10h à 12h.**

Il est possible également de télécharger le formulaire d'inscription Cerfa n° 12669*02 sur le site SERVICE-PUBLIC.FR et de le remettre au secrétariat de la mairie.

A noter que la double inscription ne sera plus autorisée aux Français établis à l'étranger. Il leur faudra choisir avant le 31 mars 2019 l'inscription sur la liste consulaire ou la liste électorale communale.

A partir de 2020, l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au 6ème vendredi précédant chaque scrutin.



Recensement des jeunes JDC

Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses **16 ans** et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Il doit se rendre à sa **mairie** avec les documents suivants:

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La Journée Défense et Citoyenneté est **obligatoire** pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement en mairie permet l'inscription d'office sur les listes électorales.



Fond'animo

Alimentations et accessoires pour chiens et chats,
Equipement pour chien de chasse,
.....

06 43 92 80 59
lydiegael@gmail.com

Ritzenthaler Lydie
6 rue de guisberg
57415 Enchenberg

L'identifiant national d'électeur sera une mention obligatoire sur la carte d'électeur au 1er janvier 2019. **Ce numéro est unique et gardé à vie par l'électeur.** Par conséquent, chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale qui lui sera envoyée par courrier postal à partir du mois d'avril 2019.



Si la nouvelle carte n'a pas pu être distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Vous pouvez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

À savoir :

Sur la nouvelle carte électorale, la signature du maire ou le cachet de la mairie sont facultatifs. La signature de l'électeur n'est pas non plus obligatoire.



Daniel SCHOENDORF
Chauffage - Sanitaire - Climatisation - Solaire



11, rue de Lambach - 57415 ENCHENBERG
Tél: 03.87.96.41.72
Fax: 03.87.96.31.83

INFOS A LA UNE



Convention fourrière **Attention!**

Régulièrement confrontée à la présence d'épaves automobiles, de véhicules en stationnement gênants sur le domaine public, la commune d'Enchenberg a décidé par délibération du 1er février 2019, de signer une convention fourrière municipale avec le garage Auto Quad Service de Lemberg représenté par M Christophe MISCHLER.

A la demande de la commune, le garage MISCHLER aura pour obligation

- ◆ **D'enlever** les véhicules que celle-ci lui aura désignés, quel que soit le lieu où ils se trouvent: voie publique (chaussée, dépendance..), et même les voies privées ouvertes à la circulation publique (voie d'accès et parking d'immeuble collectif).
- ◆ **D'effectuer** cet enlèvement dans un délai maximum de 5 jours et de rechercher le propriétaire du véhicule afin de lui signifier la mise en fourrière de ce dernier.
- ◆ **De livrer à la destruction** le véhicule réputé abandonné à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la mise en demeure faite au propriétaire d'avoir à retirer son véhicule de la fourrière. A noter que les véhicules déclarés épaves seront livrés à la destruction à l'expiration d'un délai de 10 jours.
- ◆ **De réclamer aux propriétaires** des véhicules mis en fourrière, le paiement de tous les frais liés à cette opération, à savoir:

Mise en fourrière	119,20 €
Opérations préalables	15,20 €
Frais d'expertise	61 €
Frais de parking journalier	6,31 €

- ◆ **De faire estimer** par un expert agréé des tribunaux la valeur marchande des véhicules déclarés abandonnés à l'expiration d'un délai de 45 jours en fourrière. En cas de valeur marchande estimée à moins de 762,25€, il pourra procéder à la destruction totale. Si elle est supérieure à 762,25€ le véhicule sera remis au Service des Domaines en vue de leur aliénation dans les formes prévues pour les ventes de mobilier de l'Etat.
- ◆ **Il pourra récupérer** en cas de démolition du véhicule, tout accessoire et toute pièce détachée en vue de sa vente.
- ◆ **Il pourra disposer** librement après démolition et si l'entreprise effectue elle-même la destruction complète du véhicule, des matières ayant une valeur marchande (fer, cuivre, etc...)



Le Centre de ressources Frontaliers Grand Est informe les salariés, les entreprises, les étudiants et les demandeurs d'emploi sur les législations et les conditions de vie et de travail dans nos pays voisins (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse).

Vous êtes frontalier ou souhaitez le devenir ?

Vous pouvez contacter notre équipe par mail (contact@frontaliers-grandest.eu) ou par téléphone (+33 (0)3 87 20 40 91) pour obtenir gratuitement des réponses à vos questions sur le droit du travail, la protection sociale, la fiscalité, la formation continue, etc.

Frontaliers Grand Est – World Trade Center - Tour B - 2, Rue Augustin Fresnel - 57070 METZ - www.frontaliers-grandest.eu



Plateforme innovante linguistique

Demandeurs d'emploi apprenez l'anglais, l'allemand ou le luxembourgeois avec la Région Grand Est et le Greta

Cette plateforme, financée par la Région et portée par le réseau des Greta, s'adresse aux demandeurs d'emploi du Grand Est, sans niveau spécifique à l'entrée, désireux de renforcer leurs compétences linguistiques dans le cadre de leur projet professionnel, qu'il soit transfrontalier ou non.

Infos sur : <https://reussirsansfrontiere.eu/actualite/plateforme-linguistique-innovante/>



"Les Anniversaires"



Mme Marie OSWALD a fêté ses 91 printemps le 27 novembre 2018



Mme Marie HUBER a fêté ses 90 printemps le 9 décembre 2018



La doyenne

Mme Régina KORN, doyenne du village, a fêté ses 97 printemps le 16 décembre 2018



Mme Maria BECK a fêté ses 94 printemps le 17 janvier dernier.



Mme Denise BURGUN a fêté ses 90 printemps le 19 janvier dernier.



Le doyen

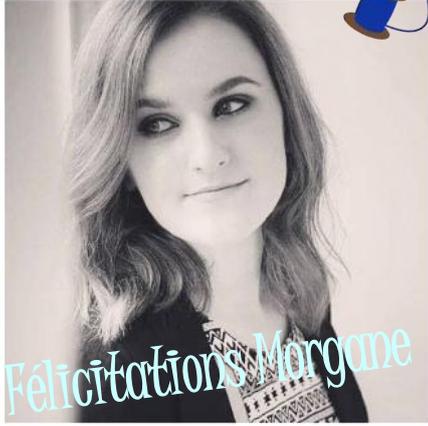
M Alfred HAENEL, doyen du village, a fêté ses 91 printemps le 15 février dernier.

Toutes nos félicitations !

PERSONNES A L'HONNEUR

Morgane LAMBINET

jeune styliste originaire d'Enchenberg !



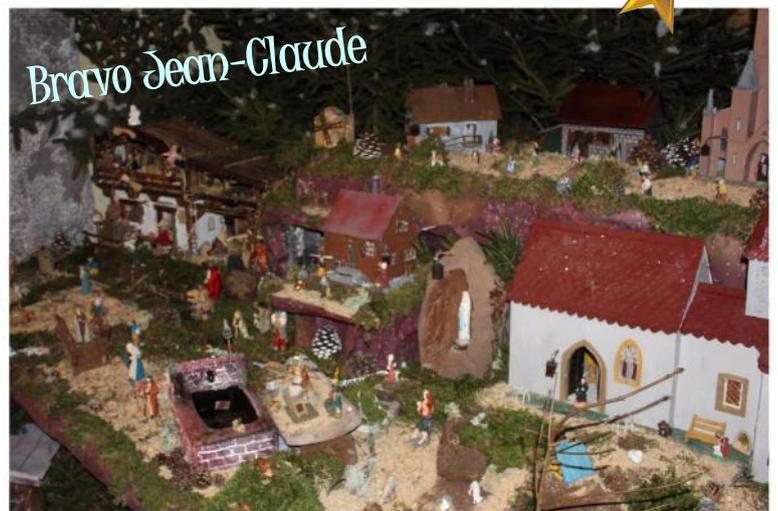
« Elle avait décidé de se lancer dans la branche du stylisme dès la seconde. Après le baccalauréat, elle a passé 4 mois à Liverpool puis 4 mois à Oxford afin de se perfectionner en anglais, ce qui était indispensable pour la suite des études. Elle a commencé à Esmod (école de mode internationale) en septembre 2015. Au cours de sa 2ème année d'étude, elle a effectué un stage d'un mois au Danemark dans la maison de couture ANNE SOFIE MADSEN. Afin de valider son diplôme de fin d'année, elle a par la suite effectué un stage de 6 mois dans la maison de couture SAKINA PARIS, qu'elle vient de terminer le 14 janvier dernier.

Elle projette dans les années à venir de lancer sa propre marque de vêtements, soit en France ou à l'étranger. En attendant, elle souhaite compléter sa formation en marketing et acquérir de l'expérience auprès des maisons de couture réalisant des pièces pour la haute couture et le luxe. » Propos recueillis par ses parents Gilbert et Geneviève LAMBINET.

A 23 ans, la jeune styliste Morgane Lambinet a de quoi être fière de son diplôme de styliste modéliste. **Un avenir prometteur s'ouvre à elle.** Nul doute qu'on entendra parler d'elle.

Crèche de la Chapelle Saint Véréne

Cette année, pour la 24ème année consécutive, **Jean-Claude GLERON**, habitant d'Enchenberg, a réalisé l'exploit d'ajouter à sa création initiale deux maisonnettes en plus, 200 personnages et même une construction dans le creux de l'ancienne armoire de la sacristie de la chapelle Sainte Véréne. La crèche était visible à la chapelle jusqu'à la fin du mois de janvier. Bon nombre de petits et grands visiteurs sont passés par là et ont pu admirer cette petite merveille.



Crèche de Noël d'Etienne BURLETT



Etienne BURLETT, habitant d'Enchenberg se fait toujours plaisir d'exposer sa crèche de Noël, réalisée par ses soins voilà déjà quelques années, à la salle polyvalente durant les manifestations de fin d'année. On peut y voir les figurines bouger une après l'autre toutes les 1mn30 grâce à un système ingénieux mis au point par Etienne.

PAGE ANIMATIONS



Commémoration du 11 novembre



Des bougies déposées à la lecture des noms gravés sur le Monument aux Morts.

Une cérémonie de dépôt de gerbe a eu lieu au Monument aux Morts devant l'Eglise St Pierre d'Enchenberg pour commémorer le Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre 1914/1918. A cette occasion, les enfants de l'école élémentaire ont chanté la marseillaise et déposé une bougie pour chaque personne civile et militaire tombée durant cette période.



Fête de la Sainte-Cécile



A l'occasion de la fête de la Sainte Cécile, patronne des luthiers, des musiciens et des poètes, les choristes de la Communauté de paroisses Saint Laurent du Pays du Verre ont animé ensemble la messe du dimanche 18 novembre 2018 en l'église St Pierre d'Enchenberg.

PAGE ANIMATIONS



23ème édition du Marché de Noël

Malgré une météo défavorable le dimanche 9 décembre dernier, le succès du 23ème marché de Noël organisé par l'Interassociation à la salle polyvalente fut au rendez-vous. Les visiteurs ont pu découvrir un tout nouveau stand "la Forêt aux délices" installé à la mezzanine. On y servait des assiettes sucrées et salées avec des produits faits maison, du jus de pomme des arboriculteurs, des verres glacés et même du café moulu sur place.

BRAVO!



Un décor nature qui invite à la détente.

Le Père Noël et ses Elfes



Décor de la Forêt aux délices



Nouveau stand "la Forêt aux délices" à la mezzanine. Une ambiance cosy dans un décor éblouissant où sont servies des assiettes gourmandes faites maison.

Les membres de l'interassociation ont travaillé énergiquement pour présenter un très beau marché de Noël. Sur place on pouvait aussi déguster une multitude de plats: huîtres chaudes ou froides, croquettes d'escargots, Noël Burgers, saucisses, soupe au pois réalisée par nos amis allemands, crêpes, gâteaux et, unique dans le Pays de Bitche, une dégustation de liqueurs dans des VERRES GLACÉS !!!!

TAXI ENCHENBERG
A. BERNARD

Votre taxi dans le pays de Bitche

TRANSPORTS
MÉDICAUX

24h/24
7/7

TRANSPORTS
PRO & PRIVÉS

Hospitalisations - Consultations
Radiothérapie - Chimiothérapie
Dialyse - Kiné

Aéroports - Gares - Hôtels
Restaurants - Entreprises
Transports Scolaires

03 87 97 86 80

PAGE ANIMATIONS



Un dimanche de fête pour les seniors



La municipalité a convié les aînés de 67 ans et plus à la salle polyvalente le 16 décembre dernier au traditionnel repas de fin d'année. Installés autour de tables magnifiquement décorées, ils ont pris plaisir à déguster un savoureux repas de fête préparé par l'Auberge Ste Vèrène et servi par l'ensemble des élus. En présence de M David SUCK, Conseiller départemental, trois nonagénaires présentes à la fête ont été mises à l'honneur : de gauche à droite, Léonie COLLING (94 ans) Marie OSWALD (91 ans) et Annie ISEL (90 ans). Les aînés ont eu plaisir à applaudir la chorale Eclipse de Rahling ainsi qu'un sketch joué par Monique Weissenbacher et Marie Céline Fath.

★ Les Rois Mages



C'est grâce à l'association La Buissonnière que la tradition des rois mages perdure. Le 12 janvier dernier, les rois mages ont effectué leur tournée auprès de tous les habitants du village. L'argent récolté permettra de financer les sorties scolaires et d'autres activités pour les enfants scolarisés du village.

Vous souhaitez adhérer? Contactez la Présidente Mme Jennifer MULLER.

Contact:

Jennifer MULLER

tél. 06 78 86 82 63

labuissonniere57@gmail.com

Enchenberg capitale du pigeon



Du 19 au 20 janvier 2019 et en présence de Anne MAZUY-HARTER Conseillère départementale et de son Président M Jean-Marc WEYANT, le Pigeon-club de Bitch-Sarreguemines a organisé dans la salle polyvalente le grand rassemblement annuel de pigeons de race de la Moselle avec 1040 sujets issus de 50 races pour le concours. Outre l'exposition le club des pigeons dragon organisait durant ce week-end son championnat de France avec 251 sujets exposés. L'exposition colombophile a été un succès. Le jury a attribué 32 fois la note 97. Un record.

BRAVO!



Le grand prix de l'exposition a été attribué à Pascal KREBS de Bining avec un Boulant Gantois.



PAGE JUMELAGE

Réception du Nouvel An



C'est à l'occasion du Neujahrsempfang de la ville de Neunkirchen, le 23 janvier dernier que le maire M Bernard FATH et son adjoint M Fabien BUCHHOLZER ont honoré l'invitation de M Jurgen FRIED, Oberbürgermeister de Neunkirchen/Sarre. M Rolf ALTPETER, Ortsvorsteher de Hangard ainsi que sa délégation étaient également présents.



Brunnebutzer Abend à Hangard



Le samedi 2 mars dernier, le Partnerschaftsausschuss (comité de jumelage) de Hangard a cordialement invité l'association du Comité de jumelage à participer au traditionnel Brunnebutzer Abend.

Placée sous le signe du fantastique et de la magie, la soirée a permis aux membres présents de passer un agréable moment dans la pure tradition du carnaval allemand.



L'étagère
TABAC · PRESSE · JEUX
ÉPICERIE · CADEAUX

Claudia Schmitt

21, rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél. : 03 87 27 06 70
E-mail : letageredeclaudia@gmail.com

/letageredeclaudia





PAGE ASSOCIATION



Fête de Noël U7 et U9



SP PNEUS

3 rue Centrale 57415 Enchenberg

VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES

09 61 63 34 06



MONTAGE PNEUS
GEOMETRIE

ENTRETIEN | VIDANGE | RECHARGE CLIMATISATION

Disques / Plaquettes - Echappement - Rotules - Amortisseurs - Kit Distribution

C'est le samedi 8 décembre qu'a eu lieu la traditionnelle fête de Noël des jeunes footballeurs d'Enchenberg encadrés par les éducateurs du club qui leur ont remis à chacun un bonnet à l'effigie du club en guise de cadeau de fin d'année.

Le Beat-fit Gym seniors

Se dépenser en s'amusant à frapper le rythme avec des baguettes, au rythme d'une musique endiablée, est la nouvelle activité proposée aux membres de la Gym seniors tous les mardis après-midis de 14h à 15h à la salle polyvalente. Elles sont nombreuses à suivre les cours de Mme Elisabeth SPECK mais les hommes sont également les bienvenus. **Alors avis aux amateurs!!**



Les bénévoles de la paroisse



Le 18 février dernier, au presbytère, les bénévoles de la paroisse ont été conviés à un sympathique moment convivial préparé par les membres du Conseil de Fabrique. Ce fut « l'occasion de dire merci à chacun pour les services rendus à la paroisse au cours de l'année pastorale 2018 », comme l'a précisé dans son allocution Antoine Schirmann, Président de cette association.



PAGE ASSOCIATION

Assemblée générale du Comité de jumelage



PRESIDENT	Mme Rose-Marie MAGIERSKI
VICE-PRESIDENT 1	M Bernard FATH
VICE-PRESIDENT 2	Mme Corine KUGEL
SECRETAIRE	Mme Emmanuelle LEJEUNE
TRESORIER	M Antoine SCHIRMANN
REVISEURS	Mme Monique GREINER
	M Robert BAUMANN

Contact:

Rose-Marie MAGIERSKI
tél. 06 83 67 65 45

Afin de préparer au mieux les activités à venir, le comité de jumelage a tenu son assemblée générale le 7 janvier dernier.

L'assemblée présente a approuvé les rapports financiers et d'activités de l'année écoulée. Le bilan est très satisfaisant pour l'association créée le 6 juin 2017. Les postes de trésorier et de secrétaire ont été renouvelés. Toute personne intéressée peut rejoindre le Comité de jumelage moyennant une cotisation symbolique d'un euro.

En 2019, le comité de jumelage sera engagé dans les festivités de la Fête nationale, qui se dérouleront le samedi 13 juillet à partir de 15 h 00. Elles seront l'occasion de remettre à l'honneur les 50 ans de jumelage entre la commune et celle de Hangard en Sarre. Lors de cette manifestation, un vibrant hommage sera rendu à François Weber, maire d'Enchenberg de 1963 à 1983, qui avec son homologue allemand de l'époque, a posé les fondations de ce jumelage que la commune a à cœur de pérenniser. Les traditionnels bal populaire et feu d'artifice clôtureront cette journée d'exception.



AUBERGE SAINTE VERENE

Plat du jour du lundi au samedi à midi
Carte et menus dimanche midi
Carte, pizzas et tartes flambées vendredi soir

LIVRAISON REPAS A DOMICILE

Fermée le mardi à partir de 15h

Et le mercredi toute la journée

1, Rue Centrale 57415 ENCHENBERG

☎ 03 87 96 43 68
aubergesainteverene@orange.fr



Association Sports et Loisirs d'Enchenberg



FFvolley

PRESIDENT	M Fabrice GOETZ
VICE-PRESIDENTE	Mme Danielle KREBS
TRESORIER	M Daniel FEISTHAUER
TRESORIER Adjoint	M Laurent FATH
SECRETAIRE	Mme Isabelle WEISSENBACHER
ASSESEURS	M Frédéric BOULLIUNG
	M Xavier COLLIN
	M Yannick FAUL
	M Sébastien GRADOUX
	M Joël KLEIN
	Mme Christelle OLIGER

Lors de l'assemblée générale du 10 décembre dernier, le comité a désigné un nouveau président M Fabrice GOETZ pour l'Association Sport et Loisirs d'Enchenberg (ASLE).

Tous les lundis, les membres de ce club de volley-ball viennent taper la balle. Orienté vers le sport loisir, l'ASLE est un club intergénérationnel dont la création remonte il y a plus de vingt ans. Aujourd'hui encore, jeunes et moins jeunes partagent sportivement ce moment de convivialité hebdomadaire.

Les séances d'entraînement ont lieu à la salle polyvalente tous les lundis de 20h15 à 22h15.

Contact:

Fabrice GOETZ
tél. 06 24 18 80 74
fabrice.goetz@free.fr



PAGE TRAVAUX



Nouvel abribus



Un abri voyageurs flambant neuf a été installé Rue Centrale à proximité du parking du presbytère par la société CDP du groupe Médialine de Carpiquet (14) pour un montant TTC de 4 636,80€. En cas de météo défavorable l'attente est désormais bien plus agréable pour les voyageurs .



Eclairage public renforcé



C'est dans une zone d'ombre en fin de la Rue de Guisberg (lieudit Breitengraben) que la commune a souhaité étendre l'éclairage public. La pose en souterrain d'une longueur de 50 m a été effectuée par les agents communaux. La pose et le branchement du candélabre ont été effectués par l'entreprise SAG VISILEC de Cocheren pour un montant total de 1 668€.



Voie d'accès au cimetière plus large

Après les travaux de démolition des dépendances de l'ancienne maison Weissenbacher par les agents communaux c'est l'entreprise COLAS de Sarreguemines qui a réalisé le nouvel aménagement de la Rue du Cimetière. Le nouvel espace a ainsi permis de créer un accès plus large pour les véhicules avec plus de visibilité et un trottoir pour les piétons.





PAGE TRAVAUX

Opération élagage et étêtage



Descente vers la chapelle Sta Vérona

Dans le cadre du programme de réfection des voiries communales, la municipalité envisage de démarrer les travaux de la Rue de la Chapelle dès ce printemps. Cependant afin de garantir la pérennité de ces travaux, il convient au préalable d'éclaircir la végétation qui surplombe la route et notamment dans la descente depuis le début de la Rue jusqu'en bas sur le plat. Des couronnes d'arbres dépassent les limites de propriété créant ainsi une couverture qui ne laisse pas respirer le revêtement de la route. Aussi, le futur revêtement macadamisé de la route ne pourra plus s'assécher et se dégradera rapidement si rien n'est entrepris. C'est pourquoi la commune va lancer l'opération d'élagage, d'étêtage et d'abattage selon le cas en confiant cette opération (début mars 2019) à une entreprise spécialisée qui interviendra pour tous les particuliers propriétaires qui ne souhaitent pas réaliser eux-mêmes ces travaux.

Plus que 5 parcelles !

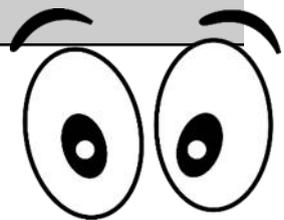
Lotissement les Marguerites



Sur les 19 parcelles créées au nouveau lotissement Les Marguerites, il ne reste plus que 5 parcelles de disponibles. A savoir les parcelles n° 315 (12,43 ares) n° 326 (9,22 ares) n° 329 (12,41 ares) n° 330 (8,41 ares) n° 331 (9,37 ares).

La configuration actuelle des trois parcelles (329 - 330 - 331) offrait une façade très restreinte en largeur. Un nouvel arpentage a été effectué pour une meilleure implantation des futures maisons.

Pour plus de détails n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



Tél 03 87 96 38 78

mairieenchenberg@gmail.com

1. Transition écologique

Abandon du fuel, développement de l'éolien, développement du transport en commun, développement des voitures électriques,

Développement des panneaux solaires, subventionner le remplacement des chaudières, la mise en place de l'isolation,

Retour au crédit d'impôt sur tout achat de matériaux d'isolation même sans l'intervention de professionnels,

Interdiction de la fabrication des pesticides au niveau mondial,

Réseau routier et trottoirs dégradés, Mise en place de contournements des agglomérations car nuisances dues à la circulation intensive, Créer des pistes cyclables et chemins de marche sur les chemins de fer abandonnés,

Arrêt de la torture des animaux (corridas, chasse, dans les abattoirs, élevage de fourrure, poules en cage...) instaurer le système du pollueur/payeur,

Mise en place d'une politique de transport en commun avec des tarifs bas et incitatifs. Instauration de mesures écologiques positives et non punitives.

Création de liaisons de bus Bitch/Wingen correspondant aux horaires de trains pour Strasbourg.

Création d'une ligne SNCF de type TGV entre Strasbourg et Sarreguemines. Eviter de polluer lors des rallyes sportifs, interdire ou éviter la pollution des navires portes conteneurs.

2. Fiscalité – dépenses publiques

Réinstauration de l'ISF pour financer les services publics, Obligation de réinvestissement en France pour les exonérés de l'ISF

Suppression de la taxe d'habitation pour tous, et pour les étudiants,

Suppression de la CSG pour les retraités,

Mise au niveau des retraites en fonction du coût de la vie. Rapatriement des fortunes placées dans les paradis fiscaux. Suppression de l'impôt sur les revenus car on paie déjà la TVA.

Diminution des taxes, Réduction des impôts de la classe moyenne, Diminution TVA sur produits 1^{ère} nécessité, Taxer le kérosène des avions,

Abaissement des impôts pour les ruraux, taxer les produits venant hors UE, taxer les grands patrons dans le pays de production et sanctionner les fraudeurs,

Simplifier les démarches pour les crédits d'impôts, trop de taxes sur les énergies, taxer les personnes qui font des incivilités (déjections canines, dépôt de carcasses de voitures, véhicules bruyants...), réduction taxes sur carburants pour les déplacements trajets domicile/travail. Réduction tarif transports en commun dans les villes pour limiter l'usage de la voiture.

Suppression limitation 80 km/h.

Arrêt des fraudes pour les faux retraités et ceux qui vivent à l'étranger, visibilité des dépenses de l'Etat, de la vente des armes, contrôler les niches fiscales et les aides sociales, arrêt du CICE pour les grandes entreprises car aucune création d'emplois, réinstauration de la 1/2 part aux veuves et veufs. Révision des aides fiscales car trop d'injustices.

Concernant la dette française (2000 milliards d'Euros) il convient de déposer le bilan et d'espérer « repartir ».

3. Démocratie – citoyenneté

Contrôle de l'immigration,

Suppression des élections primaires aux présidentielles, rendre le vote obligatoire, et reconnaître le vote blanc, consultation des représentants régionaux avant les prises de décisions nationales, recourir au référendum si nécessaire, rétablir le service national militaire, instaurer le référendum d'initiative citoyenneté,

Apprentissage aux enfants du respect des animaux, de la nature, et de son prochain, davantage de discipline dans les écoles, les chômeurs devraient consacrer 1 journée par semaine à la vie de la communauté.

Plus de fermeté dans les sanctions.

Diminuer les allocations familiales car on ne fait pas d'enfants si on n'a pas les moyens de les élever.

Instaurer un scrutin majoritaire à 2 tours avec dose de proportionnelle pour l'élection des députés. Réaménagement du Sénat pour une meilleure représentativité des couches sociales. Abandon du système des listes complètes aux municipales car limitation voire carence des listes de candidatures.

4. Organisation de l'Etat- Services publics

Fin des avantages exorbitants des anciens élus, suppression du Sénat,

Suppression des avantages des anciens présidents de la République, diminution des rémunérations exagérées des élus,

Réduction du train de vie de l'Etat,

Egaliser les salaires des hauts fonctionnaires avec ceux du peuple, suppression des avantages (loyer, transport gratuit, garde du corps, frais d'obsèques aux députés....)

Un Etat exemplaire pour les dépenses de fonctionnement,

Réformes nécessaires mais acceptées par le peuple.

Instaurer la responsabilité pécuniaire aux élus en cas d'erreur flagrante,

Cumul de mandats possible mais limitation des indemnités,

Voter les décisions à distance aujourd'hui possible par ordinateurs, réduction des hauts fonctionnaires et parlementaires, Davantage de fermeté dans l'Etat de droit, expliquer les lois et application plus rapide de celles-ci. Trop d'intervenants dans les organisations territoriales, abandon de la parité. Rétablir les services publics de proximité pour réduire les impacts sur l'écologie (limitation des déplacements vers les villes).

Les élus doivent donner l'exemple de l'intégrité. Limitation du nombre de vice-présidents dans les Comcoms, suppression des sous-préfectures remplacées par des administrateurs.

Services publics de qualité : accessibles à tous, transports, hôpitaux etc...

5. Doléances diverses

Logement : réglementation des loyers

Augmentation des salaires, du SMIC, baisse gaz, électricité, augmentation des retraites en général mais aussi basée sur l'augmentation du pouvoir d'achat des actifs, diminuer la TVA, Augmenter le pouvoir d'achat, Augmentation APL des étudiants, Diminution ou suppression des allocations chômage pour ceux qui refusent 2 x un emploi.

Egalité de salaire hommes/femmes.

Trouver des moyens pour stopper le terrorisme, arrêter les manifestants portant cagoules,

Sanctionner les médias diffusant de fausses infos.

Suppression de l'allocation de rentrée scolaire mais instauration d'une scolarité gratuite avec uniforme fourni, réduction du nombre d'élèves par classe.

Meilleure coordination entre entreprises et pôle emploi, embauche personnel soignant,

A l'ère du numérique réduire les couches : Conseil Départemental, Comcom, conseil municipal pour diminuer les frais de personnel.

Plafonner les salaires des grands patrons, augmenter les petites pensions car très proches du seuil de pauvreté, augmenter le salaire pour disposer d'une meilleure retraite plus tard. Il faut une répartition plus juste de la richesse nationale car tous participent à l'économie du Pays.

Supprimer l'assistance financière des migrants, création d'une nouvelle politique culturelle en France et d'un plan de réaménagement de l'espace rural.

Offre de santé : Aménagement d'un accueil pour soins palliatifs et de fin de vie à l'hôpital de Bitche, unité de soins et accueil de jour pour la maladie d'Alzheimer sur le canton. Recréation d'une option spécialisante en allemand au lycée Teyssier à Bitche.

Création d'une politique touristique au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, création de zones industrielles pour le maintien de la jeunesse sur le canton. Promouvoir la liberté d'expression qui est menacée, liberté de manifester. Les politiciens devraient faire l'expérience de vivre durant plusieurs jours la vie des gens simples, confrontés aux difficultés économiques au quotidien. Favoriser les avantages pour les gens mariés, favoriser la solidarité dans la famille.

Arrêter d'opposer les gens de la base contre les cadres et le peuple des intellectuels.



PAGE DELIBERATIONS

RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal a décidé de retenir le projet concernant la rénovation de l'éclairage public dans les rues du village qui est estimé à environ 54.000 €. Ce projet s'inscrit dans le cadre des économies d'énergie et pourra générer des gains en électricité de l'ordre de 29 % grâce au remplacement des anciennes lampes néon par des lampes de type LED. Le dossier a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat.

VENTE ANCIEN CHEMIN

Le conseil municipal a décidé de vendre l'emprise désaffectée d'un ancien chemin rural d'une surface de 12,52 ares au prix de 751,20 € à Mme Adrienne MULLER du Heiligenbronn. Cette emprise foncière aujourd'hui mise en labour donnait autrefois accès à la Forêt Communale depuis la route départementale vers Meyerhof et se situe du côté gauche après l'écurie Mayer.

REVISION BAIL DE CHASSE

Le conseil municipal a décidé de réviser le prix du bail de chasse pour le lot communal n° 1 concédé à M.Mathieu LAUBACHER conformément à la variation de l'indice de fermage. Le loyer annuel s'élève à 4.363,20 €.

SUBVENTIONS

1. Une subvention de 150 € a été accordée à l'Association Chorale Eclipse de Rahling pour l'animation musicale de la fête de Noël des seniors en décembre 2018.
2. Le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel des comptes financiers et des activités 2018 réalisées par le comité de jumelage Enchenberg/Hangard et lui a accordé une subvention de fonctionnement de 1.000 € pour 2019.

ACCEPTATION DE DONS ET VERSEMENTS

Le conseil municipal a accepté les dons et versements suivants : 50 € offert par un particulier, 5.000 € de la SFE, 3.427,20 € de l'assurance pour un sinistre relatif à un candélabre endommagé, 402 € de l'assurance pour un sinistre concernant l'endommagement d'une borne eau et 384 € de l'Etat pour le dégrèvement de la taxe foncière en raison de la sécheresse 2018.

DEFENSE DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a mandaté le cabinet d'avocats SCP HEMZEL-LEC ET DAVIDSON de Metz par l'intermédiaire de l'assurance Groupama pour pouvoir défendre la commune dans l'affaire opposant deux particuliers à propos de la réouverture d'un chemin rural aujourd'hui clôturé qui conduit à la Schinkelsdell depuis la route départementale vers Meyerhof.

CONVENTION FOURRIERE

Une convention de fourrière pour véhicules en stationnement abusif a été conclue avec le garage agréé par la préfecture AUTO QUAD SERVICE de LEMBERG. Dans le cadre de cette convention le Maire est autorisé à faire enlever les voitures qui seraient stationnées sur un domaine public (parking communal, trottoir...) d'une manière continue et prolongée. Le coût d'enlèvement sera à la charge du propriétaire du véhicule concerné.

CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS

Une convention de servitude a été conclue avec les services d'ENEDIS dans le cadre de l'implantation d'un transformateur électrique sur les hauteurs de la rue de Lambach au lieu-dit Anderseits Kremel permettant l'alimentation en électricité des hangars construits dans ce secteur.

SURVITRAGE EGLISE

Le conseil municipal a pris connaissance de l'attribution du marché à l'entreprise VERRISSIMA de Goetzenbruck pour un montant HT de 32.000 € concernant la mise en place d'un nouveau survitrage des baies vitrées côté nord à l'église paroissiale. Ce programme est subventionné par l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 35 %.

TRANSFERT DE COMPETENCES

Le conseil municipal sur demande de la Communauté de Communes du Pays de Bitche a décidé de valider la modification des statuts de ladite Comcom en ajoutant à la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement » le sous-point : maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols. Ce transfert de compétence s'inscrit dans le domaine de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui est une compétence obligatoire dévolue aux Comcoms.

CESSION CHEMIN RURAL FERME HELIGENBRONN

Dans le cadre du projet de cession du chemin rural passant par le corps de la Ferme de Heiligenbronn qui avait fait l'objet d'une enquête publique réglementaire le Conseil Municipal a fixé les conditions de la vente. Le prix de vente minimum a été fixé à 6.099,27 € pour une surface à vendre de 26,09 ares. Le propriétaire riverain a été invité à déposer son offre dans le délai réglementaire afin que la vente puisse être conclue dans le délai de 4 mois.

MOTION CONTRE LA GESTION DU SYDEME

Le conseil municipal a voté la motion contre la gestion actuelle du Sydeme. La motion consiste à soutenir un changement radical de la conduite de ce syndicat de traitement des déchets par une maîtrise technique dans la gestion des ordures ménagères dans le respect de l'environnement, par un équilibre financier (une transparence totale des comptes), pour retrouver une confiance auprès des usagers et les inciter au tri sélectif.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION

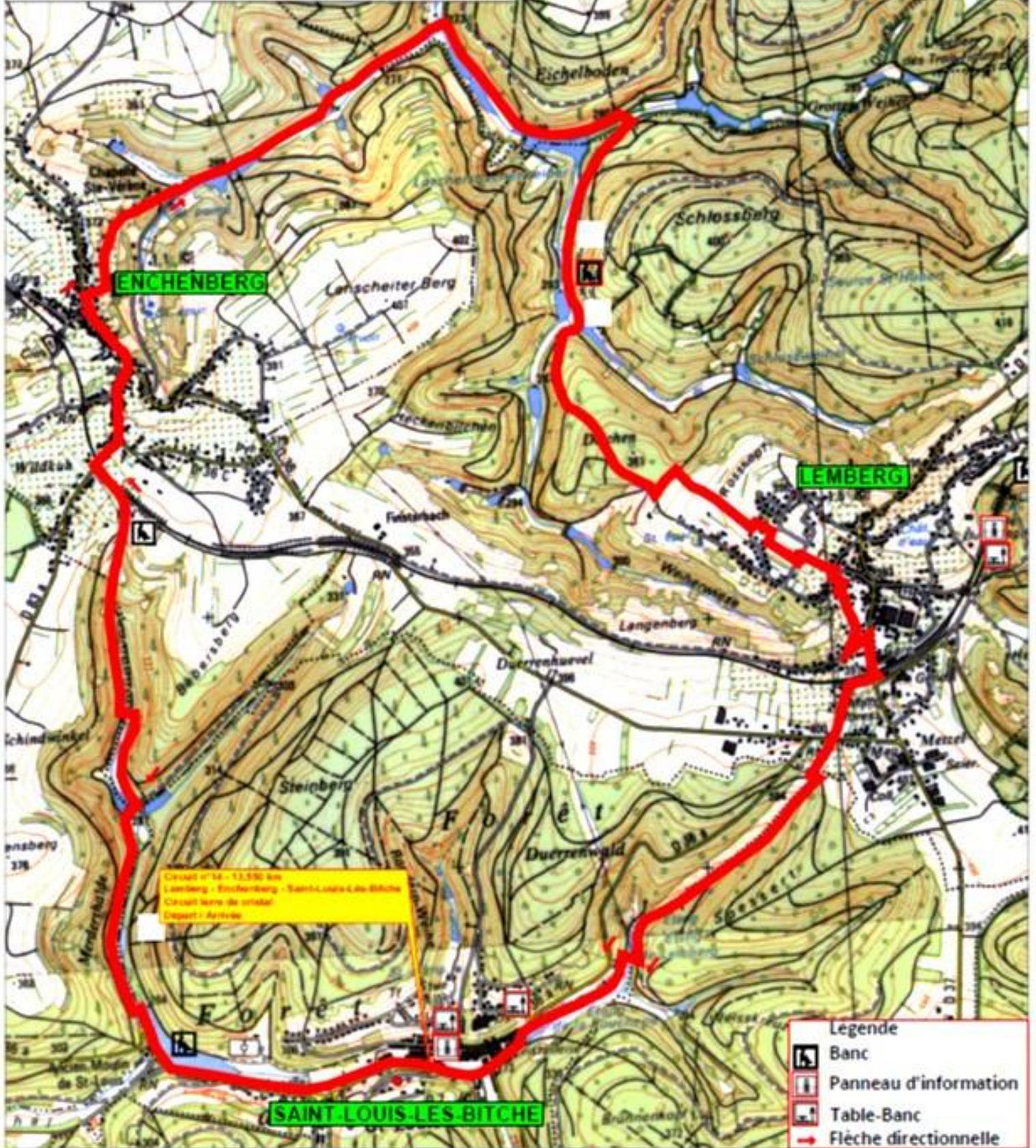
Une convention de mutualisation avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de Meurthe et Moselle a été approuvée par le conseil municipal dans le cadre de la mise en place d'un Délégué à la Protection des Données. La protection des données numérisées a été rendue obligatoire par la loi pour les entités publiques et il convenait de désigner un acteur compétent dans ce domaine.



Chemin d'excellence



Communauté de Communes du Pays de Bitche
Création de chemins d'excellence de randonnée
Circuit n°14 - LEMBERG - ENCHENBERG
SAINT LOUIS LES BITCHE - 13,550km
Circuit terre de cristal
Echelle 1/10 000



PAGE DU FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE FLEUR DE VIE

PORTES OUVERTES
Samedi 11 MAI 2019



Accueil à partir
de 13 h 45

14 h 30 : Découverte et initiation aux ateliers proposés au sein de l'établissement : Jeux sportifs, Musicothérapie, Snoezelen, Pétanque ...

16 h et 17 h 30 : KAMISHIBAI par la Médiathèque de Bitche

17 h : Venez participer à une séance de ZUMBA !

18 h : Messe de la Paroisse, suivie de la bénédiction du FAM

A partir de 17 h 30

PIZZA-FLAMM



Buvette, café,
gâteaux et crêpes,
tout au long de la
journée

et

Animation musicale

assurée par **LE QUAI-SON !**

GROUPE SOS SOLIDARITÉS

Avec nos
partenaires



Association
A.S.C.A.D.I.E.
Ingwiller



Médiathèque
Joseph
Schaeffer
Bitche

Renseignements :
FAM Fleur de Vie
1 impasse des écoles
57415 ENCHENBERG
Tel : 03.87.27.27.28
ou 06.86.03.09.71